

Saint -Martin -d'Hères, le 30 octobre 2017



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 27 octobre 2017

N° 4 - D 27.10.2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept octobre à huit heures, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour :

Prise de participation au sein de Floralis au titre de la recapitalisation

Membres présents : Lise DUMASY, Hervé COURTOIS, Thomas LEBARBE, Ahmed LBATH, Emmanuel BARBIER, Jean-Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Ludivine CHAZE-MAGNAN, Sylvie MARTIN-MERCIER, Walid RACHIDI, Isabelle BORRAS, Mitra KAFAI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO.

Membres représentés : Marie-Laurence CARON FASAN (procuration à Walid RACHIDI), Kirsten MARTENS (procuration à Ludivine CHAZE-MAGNAN), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS), Jérôme PARET (procuration à Ahmed LBATH), Claus HABFAST (procuration à Lise DUMASY).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente

Vu le code de l'éducation et plus particulièrement ses articles R. 711-11, R. 711-16 et R. 719-109 ;
Vu la décision du conseil d'administration de l'Université Joseph Fourier – Grenoble I du 4 février 2004 de créer la filiale Floralis -UJF Filiale ;

Considérant que les capitaux propres de la Filiale Floralis UGA sont négatifs pour un montant de 3 396 326 € à la date du 31 décembre 2106 ;

Considérant que la Filiale Floralis UGA a dégagé un résultat positif au titre des exercices 2015 et 2016;

Considérant que les risques liés à la constitution de provisions ont cessé d'exister ;

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver la recapitalisation de la filiale FLORALIS à hauteur de 4 300 000 € par une augmentation de capital par compensation de créance et une augmentation de capital en numéraire.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	14
Membres représentés	5
Nombre de votants	19
Voix favorables	15
Voix défavorables	2
Ne prend pas part au vote	0
Abstentions	2

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à la majorité de ses membres présents et représentés la recapitalisation de la filiale FLORALIS à hauteur de 4 300 000 € par une augmentation de capital par compensation de créance et une augmentation de capital en numéraire.

Publié le : 14.11.17

Transmis au Rectorat le : 14.11.17

Fait à St- Martin- d'Hères, le 30 octobre 2017

Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur général des services
Joris BENELLE

Pour la Présidente
et par délégation
Martine Pevet
La Directrice générale des services adjointe
Martine Pevet



Recapitalisation Floralis

BPR 03/10/2017



Rappel des données de Floralis

Sources : CA UGA
29/09/2017

- ❖ Raison sociale : **UGA-Filiale**
- ❖ SAS au capital de **1,5 M€**
- ❖ Créé en **février 2004**
- ❖ CA annuel de **10 M€**
- ❖ Effectif de **80**
- ❖ Président : **UGA** représentée par **Patrick LEVY**
- ❖ Mission : **Relations industrielles et Transfert**

Activités

❖ Recherche collaborative

Du bon partenaire à la mise en place du contrat...

❖ Transfert technologique et méthodologique

Détection d'innovations, protection, recherche de financement...

❖ Plateformes

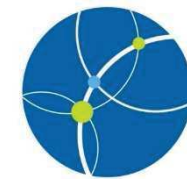
Des nouvelles technologies et méthodologies au marché...

❖ Prise de participation au capital des start-up

Prestations scientifiques, techniques ou administratives

❖ Sous-traitance

Prestations scientifiques, techniques ou administratives



Floralis
Cultivons
l'innovation

Chiffres clés

❖ Recherche collaborative

5 M€ de revenus annuel

220 nouveaux contrats par an

❖ Transfert

108 projets de transfert en cours

dont 35 en maturation ou incubation à la SATT Linksium

❖ Start-up

80 start-up créées

dont 17 avec une prise de participation UGA/Floralis

Situation de Floralis

Sources : CA UGA
29/09/2017

- ❖ **Floralis a connu des problèmes financiers entre 2010 et début 2012 :**
 - Sur-investissement dans les business units
 - Elargissement excessif des missions
 - Généralisant un déficit

- ❖ **À partir d'avril 2012 :**
 - Définition d'une trajectoire pour retour à l'équilibre en 2016
 - Equilibre atteint dès 2015 et stable depuis

Situation de Floralis

Sources : consolidation des
comptes CA UGA
25/11/2016

pertes cumulées de 4,6 M€

2015 résultat positif de 50 K€

2016 résultat positif 60 K€

Données du bilan 2015 : capital négatif de 3,4 M€ suite à déficits successifs

Fonds de Roulement fin 2016: 6,4 M€

Floralis	2016	2015	2014
Chiffres d'affaires	10 806 911	11 390 581	12 015 754
Résultat	60 531	51 324	-577 597
Capitaux propres	-3 396 326	-3 402 103	-3 453 427

Dans les comptes de l'UGA (1/2)

Pour rappel dans les comptes de l'UGA au 31/12/2016

❖ Des mises en provision :

- ❖ Provision en 2012 pour dépréciation des titres de participation de Floralis acquis en 2004 pour un montant de 1 200 000 €
- ❖ Provision pour risque constituée en 2014 pour un montant de 3 408 471 €, au titre du déficit de 2014 pour un montant de 578 109 € et des déficits antérieurs pour un montant de 2 830 362 € (compte 1518 Provisions pour risque financier filiale)

A noter que ces sommes sont dans le fonds de roulement non mobilisable donc fléchées spécifiquement pour ces opérations

Dans les comptes de l'UGA (2/2)

Pour rappel dans les comptes de l'UGA au 31/12/2016

- ❖ **Une créance** de 1 023 091 € est comptabilisée sur un compte client qui correspond au solde des opérations de régularisation suite au contrôle fiscal. Floralis devant reverser cette somme après l'avoir récupéré des services fiscaux au titre de la récupération de TVA.

Contexte

Floralis :

Nécessité de recapitaliser rapidement car le délai juridique de 2 ans pour la régularisation des capitaux propres est dépassé.

Besoin pour la recapitalisation de 4 à 4.5M€ (Ce besoin correspond à une volonté de disposer d'un montant de capitaux propres permettant de stabiliser Floralis)

UGA :

❖ Une provision ne doit pas rester indéfiniment dans les comptes de l'UGA

- Mise en provision : dès lors qu'une obligation répond à la définition d'une provision pour risques et charges elle doit être comptabilisée.

- Reprise de la provision : les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister

❖ La créance de TVA devra faire l'objet d'une dépréciation si elle n'est pas recouvrée en 2017

Contexte

UGA :

- ❖ Conformément à l'article R711-11 du code de l'éducation, La délibération du conseil d'administration autorisant la création de la filiale ou la prise de participations **est soumise à l'approbation du recteur d'académie, chancelier des universités, et du directeur régional des finances publiques**

- ❖ De plus l'article R711-16 du code de l'éducation prévoit qu'aucune prise de participation ne peut avoir lieu si le compte de résultat se trouve dans une **situation de double déficit** (R719-109) par conséquent les prises de participations pour 2018 et 2019 ne sont pas envisageables à ce jour.
 - ❖ Prise de participations envisageables en 2017

Proposition : opération de recapitalisation en 2017 + récupération de la créance de TVA

Impact de la recapitalisation à l'UGA sur une base de 4,3 M€

1/ neutre sur le résultat 2017 de l'UGA

- transfert de la provision pour risque 3.4M€ vers une provision pour dépréciation des participations financières de 3,4 M€

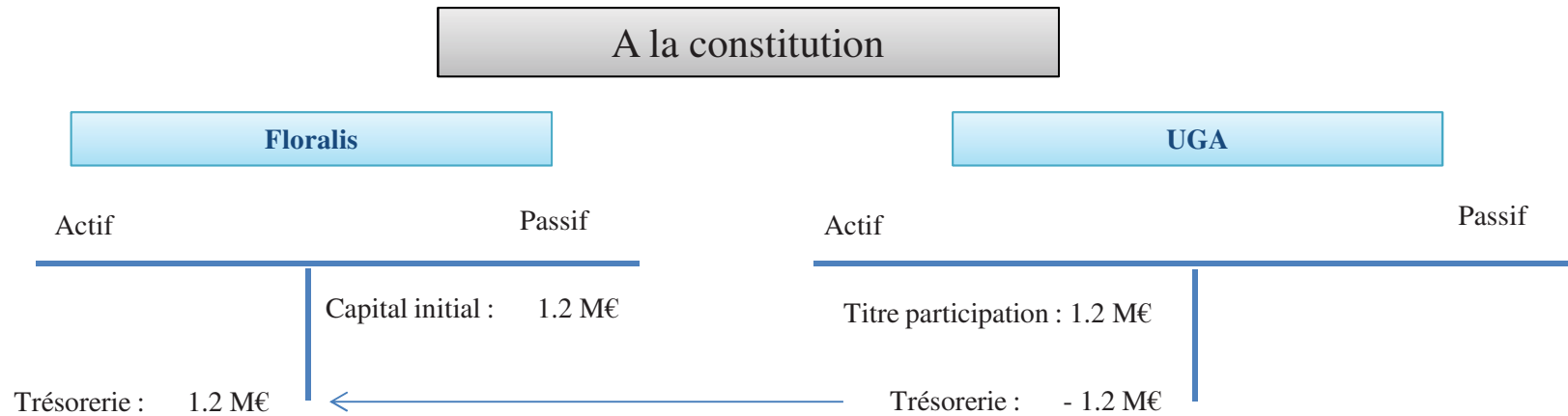
Sachant que l'opération de 2014 de mise en provisions suite aux déficits successifs a dégradé le résultat de l'UJF en 2014 pour 3,4 M€

2/ diminution du fonds de roulement pour 4.3M€ - opération de recapitalisation

3/ diminution de trésorerie de 3.3M€ (compensation avec la créance de TVA) soit 4,3M€ - 1M€

.

Comptes Floralis et UGA en parallèle (hors les autres actionnaires)



	Période	Constitution
Floralis	Variation de FRN	1,2
	Variation de BFR	0
	Variation de Trésorerie	1,2
	Résultat	0
	CAF	0
UGA	Variation de FRN	-1,2
	Variation de BFR	0
	Variation de Trésorerie	-1,2
	Résultat	0
	CAF	0
Consolidé	Variation de FRN	0
	Variation de BFR	0
	Variation de Trésorerie	0

Déplacement de trésorerie dans la filiale pour constituer son capital

Le cumul des pertes entre 2010 et 2015

Opération

Floralis		UGA	
Actif	Passif	Actif	Passif
Trésorerie : - 4,6 M€	Capital (résultat) : - 4,6 M€	Dépréciation titre : - 1,2 M€	Capital (résultat) : - 4,6 M€ Provision / charges : + 3,4 M€

	Période	Constitution	De 2010 à 2015
Floralis	Variation de FRN	1,2	-4,6
	Variation de BFR	0	0
	Variation de Trésorerie	1,2	-4,6
	Résultat	0	-4,6
	CAF	0	-4,6
UGA	Variation de FRN	-1,2	0
	Variation de BFR	0	0
	Variation de Trésorerie	-1,2	0
	Résultat	0	-4,6
	CAF	0	0
Consolidé	Variation de FRN	0	-4,6
	Variation de BFR	0	0
	Variation de Trésorerie	0	-4,6

Les pertes cumulées de **4,6 M€** depuis la constitution mangent le capital initial de **1,2 M€** et font apparaître des capitaux propres négatifs pour **3,4 M€**

Situation

Actif	Passif	Actif	Passif
Trésorerie : - 3,4 M€	Capital social : 1,2 M€ <u>Report à nouveau : - 4,6 M€</u> Capitaux propres : - 3,4 M€	Titres part val brute : 1,2 M€ Dépréciation titre : - 1,2 M€ <hr/> Titres part Val nette : 0 M€ Trésorerie : - 1,2 M€	Résultat (R a N) : - 4,6 M€ Provision / charges : 3,4 M€

Crédit de TVA UGA

Opération

Floralis	UGA
Actif	Actif
Passif	Passif
Trésorerie : + 1 M€	Créance Floralis : 1 M€
Dette UGA : 1 M€	Résultat exceptionnel : 1 M€

	Période	Constitution	De 2010 à 2015	Crédit de TVA
Floralis	Variation de FRN	1,2	-4,6	0
	Variation de BFR	0	0	-1
	Variation de Trésorerie	1,2	-4,6	1
	Résultat	0	-4,6	0
	CAF	0	-4,6	0
UGA	Variation de FRN	-1,2	0	1
	Variation de BFR	0	0	1
	Variation de Trésorerie	-1,2	0	0
	Résultat	0	-4,6	1
	CAF	0	0	1
Consolidé	Variation de FRN	0	-4,6	1
	Variation de BFR	0	0	0
	Variation de Trésorerie	0	-4,6	1

La créance de TVA bénéficie à l'UGA mais reste en trésorerie dans la filiale qui ont plus besoin.

Situation

Actif	Passif
Trésorerie : - 2,4 M€	Capitaux propres : - 3,4 M€
	Dette UGA : 1 M€
	Titres part Val nette: 0 M€
	Créance Floralis : 1 M€
	Trésorerie : - 1,2 M€
	<i>Résultat Floralis : - 4,6 M€</i> <i>Résultat TVA : 1 M€</i> <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black;"/> <i>Résultat (R a N) : - 3,6 M€</i> <i>Provision / charges : 3,4 M€</i>

Recapitalisation

La recapitalisation se fait par une injection de 3,3 M€ de trésorerie UGA dans la filiale et un apurement de la créance de TVA de 1 M€

Floralis	
Actif	Passif
Trésorerie : + 3,3 M€	Capital social : + 4,3 M€ Dette UGA : - 1 M€

UGA	
Actif	Passif
Titres part val brute : + 4,3 M€ Dépréciation titre : - 3,4 M€ Titres part Val nette : + 0,9 M€ Créance TVA : - 1 M€ Trésorerie : - 3,3 M€	Provision / charges : - 3,4 M€

	Période	Constitution	De 2010 à 2015	Crédit de TVA	Recapitalisation	Cumul
Floralis	Variation de FRN	1,2	-4,6	0	4,3	0,9
	Variation de BFR	0	0	-1	1	0
	Variation de Trésorerie	1,2	-4,6	1	3,3	0,9
	Résultat	0	-4,6	0	0	-4,6
	CAF	0	-4,6	0	0	-4,6
UGA	Variation de FRN	-1,2	0	1	-4,3	-4,5
	Variation de BFR	0	0	1	-1	0
	Variation de Trésorerie	-1,2	0	0	-3,3	-4,5
	Résultat	0	-4,6	1	0	-3,6
	CAF	0	0	1	0	1
Consolidé	Variation de FRN	0	-4,6	1	0	-3,6
	Variation de BFR	0	0	0	0	0
	Variation de Trésorerie	0	-4,6	1	0	-3,6

Côté UGA : La recapitalisation n'a pas d'impact sur le résultat, ni sur la CAF, mais diminue le FRN de 4,3 M€, le BFR de 1 M€ et la trésorerie de 3,3M€

Actif		Passif	
Trésorerie : 0,9 M€		Capital social : 5,5 M€	
		Report à nouveau : - 4,6 M€	
		Capitaux propres : 0,9 M€	

Actif		Passif	
Titres part val brute : 5,5 M€		Résultat Floralis : - 4,6 M€	
Dépréciation titre : - 4,6 M€		Résultat TVA : 1 M€	
Titres part Val nette : + 0,9 M€		Résultat (R a N) : - 3,6 M€	
Trésorerie : - 4,5 M€			

CALENDRIER

Commission des Finances du 19/10/2017

CA octobre du 27/10/2017

- ❖ La délibération du conseil d'administration autorisant la recapitalisation

Commission des Finances du 07/12/2017

CA décembre du 18/12/2017

- ❖ Inscription des écritures en BR 3